

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

NORTH ATLANTIC MILITARY COMMITTEE  
COMITE MILITAIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

PERMANENT CHAIRMAN

PRESIDENT PERMANENT

WASHINGTON

CMC 13-67

11 Septembre 1967

*Copenhagen*

*Mon cher Manlio*

Depuis la réception de votre lettre PO/67/462 du 4 juillet, la négociation des privilèges et immunités en Belgique est restée au point mort à ma connaissance. Ceci concerne aussi bien le personnel des délégations nationales auprès du Comité Militaire que celui de l'Etat-Major Militaire International et des Agences du Comité Militaire.

Le déplacement de ces différentes catégories de personnel vient de commencer.

Au cours de leur réunion du 6 septembre, les Représentants Permanents auprès du Comité Militaire ont exprimé leur vive préoccupation au sujet des difficultés d'ordre pratique qu'entraîne l'incertitude actuelle.

Je vous saurais gré de bien vouloir intervenir auprès des autorités belges en vue de l'obtention d'urgence d'une solution d'ensemble du problème.

*J'ai été heureux de vous voir à Paris. Merci de l'excellent déjeuner au Cambes et bien cordialement*

Lieutenant Général Baron de Cumont

Monsieur Manlio Brosio  
Secrétaire Général de l'Organisation du Traité  
de l'Atlantique Nord

*Baron de Cumont*

IMS Control N° .....2008.....

*Baron de Cumont: Spes che la  
prezinta soluziune in ultimatum privind  
antete i militari. Parola infirmarii in problema e  
infirmary mandata pei mesajyo a De Cumont a 1/2 Stembry -  
13/9/67 m*